

A – Connaissances de base (identifier l'ensemble des problèmes) → reconnaître et reproduire sans altération ce qui a été appris

B – Connaissances approfondies (comprendre et appliquer) → illustrer et appliquer ce qui a été appris, pouvoir expliquer et transmettre des systèmes étudiés

C – Connaissances professionnelles (traiter exhaustivement des problèmes) → étudier et évaluer systématiquement et exhaustivement des faits d'après des critères personnels, lier des informations apprises à de nouveaux concepts

Matière d'examen : FISCALITE

FISCALITE

1. Impôts directs

- **Impôts et comptes annuels** **C**
 - . Possibilités et limites de la présentation des comptes annuels
 - . Calcul de la provision pour impôts
 - . Comptabilisation délimitée dans le temps
 - . Traitement fiscal des charges excessives

- **Choix de la forme juridique** **C**
 - . Conséquences lors de la fondation
 - . Conséquences fiscales des provisions pour impôts
 - . Conséquences fiscales lors de la liquidation
 - . Avantages et inconvénients des différentes formes juridiques

- **Genre de financement** **B**
 - . Fonds propres occultes
 - . Influence du financement externe

- **Répartition du bénéfice et prélèvements**
 - . Fixation du salaire, des frais, intérêts, distribution occulte de bénéfices **C**
 - . Possibilités des assurances sociales **B**
 - . Parts privées **B**
 - . Politique de dividende **B**

- **Imposition des indépendants**
 - . Formes juridiques diverses **A**
 - . Problèmes spéciaux **B**

- **Planification des investissements** **B**
 - . Aspects et conséquences fiscaux du leasing et de l'achat d'investissements
 - . Acquisitions de remplacement

- **Déduction de participation** **B**
 - . Conditions
 - . Calculs

- **Restructurations** **A**
 - . Modifications
 - . Fusions
 - . Scissions

- **Apports de capital**
 - . Apports ouverts et occultes A
 - . Assainissements B

- **Société holding et de domicile** A
 - . Structure du holding
 - . Structure de la maison-mère

2. Impôt anticipé

- **Loi et ordonnances d'exécution** B
- **Fondements juridiques (système et fonctionnement)** A
- **Imposition** C
 - . Matière imposable
 - . Exceptions
 - . Contribuable, redevable de l'impôt, montant imposable
 - . Paiement et déclaration
 - . Naissance de la créance fiscale et son échéance
 - . Responsabilité solidaire
 - . Procédures et droits de recours

- **Remboursements** B
 - . Notion fondamentale
 - . Conditions préalables au droit à un remboursement
 - . Droits spéciaux de remboursement
 - . Exécution du remboursement
 - . Liquidation des droits au remboursement
 - . Délais et voies de recours

3. Droit de timbre fédéral

- **Timbre d'émission** C
 - . Assujettissement objectif
 - . Divers cas d'imposition
 - . Assujettissement subjectif et personnes redevables
 - . Procédure de décompte
 - . Montant imposable et calcul de l'impôt

- **Timbre sur le négoce** C
 - . Genre d'impôt
 - . Exceptions dans l'assujettissement objectif
 - . Assujettissement subjectif et personnes redevables
 - . Procédure de décompte
 - . Montant imposable

- **Impôt sur les prestations d'assurances** B
 - . Contribuable, matières et montants imposables
 - . Procédure de décompte

4. Taxe sur la valeur ajoutée

- **Matière imposable** C
 - . Livraisons
 - . Services
 - . Consommation personnelle
 - . Importation de biens
 - . Achats de services à l'étranger
 - . Lieu de la prestation
 - . Chiffres d'affaires exclus de l'impôt
 - . Chiffres d'affaires non soumis

- **Contribuable** C
 - . Assujettissement
 - . Exceptions
 - . Assujettissement volontaire (option)
 - . Début et fin de l'assujettissement
 - . Conséquences fiscales et responsabilité solidaire
 - . Imposition de groupe
 - . Communautés
 - . Sociétés holding et de domicile, unités de production de sociétés étrangères

- **Calcul et substitution de l'impôt** C
 - . Bases de calcul
 - . Taux d'imposition
 - . Facturation et substitution
 - . Circonstances de consommation particulière (modification de l'usage, construction pour son propre compte)
 - . Traitement des subventions, dons, etc.
 - . Prestations intra-groupe

- **Déduction de l'impôt préalable** C
 - . Impôt préalable déductible
 - . Exclusion de la déduction de l'impôt préalable
 - . Application mixte
 - . Réduction de l'impôt préalable en raison de subventions, dons
 - . Droit à l'impôt préalable différé dans le temps

5. Droit fiscal intercantonal

- **Généralités**
 - . Notions fondamentales B
 - . Définition B
 - . Bases légales B
 - . Méthodes de répartition C

- **Domicile fiscal**
 - . Domicile principal C
 - . Domicile secondaire C
 - . Autres domiciles C
 - . Cas spéciaux B

- **Répartition de l'impôt sur les immeubles de la fortune privée** **C**
 - . Notions fondamentales
 - . Répartition selon l'objet
 - . Répartition proportionnelle des intérêts des dettes
 - . Excédent de charges
 - . Excédent d'intérêts sur les dettes

- **Entreprises intercantionales** **C**
 - . Notions fondamentales
 - . Unités de production
 - . Répartition proportionnelle directe
 - . Répartition proportionnelle indirecte

- **Personnes morales du point de vue intercantonal** **B**
 - . Raison individuelle
 - . Sociétés en nom collectif et en commandite
 - . Société simple

- **Les immeubles de sociétés du point de vue intercantonal** **B**
 - . Immeubles des sociétés de capitaux
 - . Immeubles de production

- 6. Droit fiscal international**

- **Convention de double imposition**
 - . Notions fondamentales **A**
 - . Relations entre Loi fédérale sur les impôts directs (LFID), lois fiscales cantonales et convention de double imposition **A**
 - . Convention modèle de l'OCDE (structure et signification) **A**
 - . Domicile **B**
 - . Revenus individuels dans les rapports internationaux **B**
 - . Entreprises multinationales (unités de productions) **B**
 - . Méthodes de répartition (imputation des pertes) **B**

- **Droit fiscal international** **B**
 - . L'entreprise dans les rapports internationaux
 - . Maison-mère et structure de holding
 - . Sociétés Offshore
 - . Dispositions relatives aux abus
 - . Mesures internationales contre l'évasion fiscale
 - . Personnes morales (conséquences fiscales lors d'envois de et vers l'étranger)
 - . Impôts à la source de travailleurs étrangers

- **Planification des impôts** **B**
 - . Prix de cession entre sociétés
 - . Imputation des frais de recherche et développement
 - . Licences
 - . Politique des amortissements
 - . Politique des investissements (achat ou location)
 - . Structure du capital
 - . Comparaison filiales/unités de production